

L'UNIVERS

ISRAÉLITE

Journal des Principes Conservateurs du Judaïsme

FONDÉ PAR

S. BLOCH

Paraissant tous les Vendredis

לכל בני ישראל היה אור במושבם
(Exode, X, 23.)

SOMMAIRE

CALENDRIER DE LA SEMAINE.
A PROPOS D'UNE ORAISON FUNÈBRE.
L'EMANCIPATION INTÉRIEURE DU JUDAÏSME.
UN PROPHÈTE NÉO-HÉBREU.
ÉCOLE DE TRAVAIL.
LES LEÇONS DE L'HISTOIRE.
BIBLIOGRAPHIE.
CORRESPONDANCE.
DONS EN FAVEUR DES ŒUVRES DE LA COMMUNAUTÉ DE PARIS.
NOUVELLES DIVERSES.

RÉDACTION : Rue Montyon, 13

(Adresser les communications à M. le Rédacteur en chef)

TÉLÉPHONE N^o 214.71 (l'après-midi)

ADMINISTRATION : Rue de Navarin, 7

(Adresser ce qui concerne les Abonnements et les Annonces
à M. Bloch, administrateur-gérant)

Vente au numéro à la Librairie Durlacher, 83 bis, rue Lafayette.

Prix du numéro : 50 centimes

12

Bibliothèque Maison de l'Orient



072812



INSTITUTION SPRINGER

6, rue Laferrière (place St-Georges), et 29, rue des Martyrs

DIRIGÉE PAR

MM. ENGELMANN, ZIEGEL ET PRAX

Médaille d'argent à l'Exposition universelle de 1889

Placé entre une grande cour et un vaste jardin, dans un des quartiers les plus sains de Paris, l'hôtel occupé par l'Institution depuis avril 1895 se trouve dans les meilleures conditions d'hygiène et de confort.

Pour l'enseignement, les élèves sont répartis en deux sections : section commerciale et la section classique.

Les cours communs aux deux sections comprennent les langues française, allemande et anglaise, l'histoire et la géographie, les sciences mathématiques, physiques et naturelles, l'instruction religieuse, le dessin et la gymnastique.

Outre ces matières, le programme de la première section comprend l'étude des sciences commerciales, l'espagnol, la préparation aux baccalauréats de l'enseignement moderne et aux grandes écoles commerciales, dont le diplôme dispense de deux années de service militaire;

Celui de la deuxième section comprend l'étude des langues et des littératures latine et grecque, les répétitions du lycée Condorcet et du collège Rollin, la préparation aux grandes écoles nationales et aux baccalauréats de rhétorique et de philosophie.



BOUDOIR ORIENTAL

A LA PLACE S^t-GEORGES

Décoration Artistique

32, Rue Notre-Dame-de-Lorette, 32
et Place Saint-Georges

BANBANASTY

PARIS

Meubles de tous styles, Tapis, Etoffes d'ameublement, Sièges, Broderies, Meubles et Etoffes d'Orient, Rideaux, Litterie, Couvertures, etc., etc.

L'UNIVERS ISRAÉLITE

Calendrier Israélite de la Semaine

SAMEDI : Parschath *Vayischlah*

Décembre.		Kislew.
8	Samedi (Fin du sabbat à 5 heures).....	16
9	Dimanche	17
10	Lundi.....	18
11	Mardi.....	19
12	Mercredi.....	20
13	Jeudi.....	21
14	Vendredi.....	22

Heures des Offices

Soir (semaine et vendredi : 4 h. 1/2).

Matin (samedi) : Temple de la rue de la Victoire, 8 h. 1/2; semaine, 8 heures. Temple de la rue Notre-Dame-de-Nazareth (samedi matin), 8 h. 1/2; semaine, 7 h. 1/2. Temple de la rue des Tournelles (samedi matin), 8 heures; semaine, 7 h. 1/2.

Bar Mitzwah

TEMPLE DE LA RUE DE LA VICTOIRE

Barbasch (Isidore), 60, rue Vieille-du-Temple.
Benkel (Martin), 74, faubourg Poissonnière.

Mariages de la Semaine

TEMPLE DE LA RUE DE LA VICTOIRE

Lundi 10 décembre, à 2 heures. — M. Bernheim (Léon), négociant, 105, rue Réaumur, et Mlle Lion (Berthe), 10, rue Rougemont.

Mardi 11 décembre, à 2 heures. — M. Seeligmann (Adrien), docteur en médecine, 40, fbg Poissonnière, et Mlle Bloch (Adrienne), 103, rue Miromesnil.

TEMPLE DE LA RUE NOTRE-DAME-DE-NAZARETH

Dimanche 9 décembre, à 2 heures. — M. Heumann (Charles), voyageur de commerce, 5, rue du Foin, et Mlle Cohen (Julie), 33, rue des Francs-Bourgeois.

Décès

- 29 novembre. M^{me} veuve Kullmann (Simon), née Bernheim (Caroline), 89 ans, avenue de Neuilly, 47.
30 — de Miranda (Salomon), 68 ans, cité Dupont, 12.
— Michel (Léon), 37 ans, faubourg Saint-Denis.
2 décembre. Solal (Nathan), 77 ans, rue Meslay, 43.
— Ambrun (Mayer), 47 ans, boulevard Sébastopol, 137.
— Blum (Sara), 71 ans, Joinville.
3 — Dreyfus (Sarah), 48 ans.
5 — Salomons (Joseph), 53 ans.
— Salinger (Joseph), 83 ans.
-
-

Le Consistoire a l'honneur d'informer les personnes qui ont un décès à déclarer qu'elles doivent s'adresser au Secrétariat général (*Bureau des Décès*), 17, rue Saint-Georges, où elles trouveront tous les renseignements nécessaires.

AUCUN RÉGLEUR OU AGENT DE FUNÉRAILLES N'EST AUTORISÉ A SE PRÉSENTER CHEZ ELLES COMME ENVOYÉ OU REPRÉSENTANT DU CONSISTOIRE.

Le Consistoire informe, en outre, les familles éprouvées par un deuil, qu'il leur est remis un *duplicata* du compte des frais payés à leur nom au Secrétariat général.

Le Secrétariat général se tient à la disposition des familles pour la vérification des dépenses générales dont le compte leur est remis par leur mandataire.

LAMPES DE HANOUCA

en métal jaune, en métal blanc fortement argenté, en nickel double, avec musique, jouant l'air traditionnel, très jolie fabrication.

Chez M. LIPSCHÜTZ, 26, rue Philippe-de-Girard, Paris.

M^{me} Velle, 30, chaussée de l'Etang, à Saint-Mandé, a l'honneur d'informer le public qu'elle prend des pensionnaires israélites, hommes et femmes, particulièrement des vieillards, qui seront toujours assurés de trouver chez elle une vie de famille modeste, mais confortable.

Références : MM. les grands rabbins et rabbins.

En vente au bureau de l'*Univers israélite* :

La Foi d'Israël, ses dogmes, son culte, ses cérémonies, sa morale et son avenir, par feu S. BLOCH, fondateur de l'*Univers israélite*. (In-8° de 440 pages.)

L'ouvrage est offert en prime aux abonnés, au prix réduit de 2 fr. pour Paris, 2 fr. 60 pour la province.

A PROPOS D'UNE ORAISON FUNÈBRE

Nous avons à Paris un confrère qui s'est constitué le gardien des traditions anciennes ou récentes du judaïsme et qui s'acquitte de cette mission avec un soin jaloux. Rien n'échappe à sa sollicitude et à sa vigilance. Il surveille avec une attention farouche les actes des chefs de notre culte et pour peu qu'ils lui paraissent s'écarter des règles de l'orthodoxie telle qu'il la conçoit, il les censure impitoyablement. Il n'est pas jusqu'à M. le grand rabbin de Paris qui, malgré son attitude toujours réservée et circonspecte, malgré son peu de goût pour les initiatives quelque peu téméraires, n'ait encouru ses foudres. Qu'avait donc fait M. le grand rabbin de Paris ? Il avait assisté aux obsèques du comte Raphaël Cahen d'Anvers, récemment décédé, et avait prononcé à cette occasion, avec l'éloquence qui lui est habituelle, l'éloge du défunt. Or notre confrère s'indigne qu'on ait pu « accorder les honneurs de l'oraison funèbre à des hommes qui, en laissant baptiser et élever leurs enfants dans le catholicisme, font à la Synagogue, qu'ils n'ont pas reniée personnellement, la plus grave des injures ».

Il ne nous appartient pas de défendre M. le grand rabbin de Paris, qui serait homme à se défendre tout seul, si, comme chacun sait, il n'était absolument indifférent et même insensible aux critiques de la presse. Et nous ne nous immisçons dans cette querelle que parce qu'un de nos fidèles lecteurs a appelé notre attention sur le problème qu'elle soulève et qu'on peut énoncer ainsi : « Quel doit être le rôle du rabbinat au moment des funérailles de certains personnages de marque qui ont vécu toute leur vie en dehors du judaïsme, ne participant jamais à son culte et à ses œuvres et qui, juifs de naissance seulement, semblaient regretter de l'être, puisque

sans avoir le courage de rompre le lien fragile qui les rattachait à Israël, ils avaient, par le baptême, fait entrer leurs enfants dans le catholicisme »? C'est là un problème délicat entre tous et qui, à l'époque où nous sommes, ne se pose malheureusement que trop souvent devant la conscience de nos pasteurs.

Contrairement à ce que pense l'honorable abonné que cette question préoccupe, nous ne croyons pas qu'on puisse la trancher par une règle uniforme et inflexible. La solution en doit nécessairement varier, dans chaque cas particulier, suivant les circonstances, les milieux et les hommes, et, dès lors, ne peut qu'être abandonnée au dévouement, au jugement et au tact des rabbins eux-mêmes. Une seule considération générale peut les guider et les inspirer en pareille occurrence : c'est l'intérêt d'Israël et son bon renom devant nos concitoyens des autres confessions religieuses.

Un rapprochement qui nous est suggéré par notre correspondant va nous permettre de mieux préciser notre pensée. A propos du discours de M. le grand rabbin Dreyfus devant la dépouille mortelle du comte Raphaël Cahen d'Anvers et qui a donné lieu à la protestation des *Archives*, il nous rappelle celui que M. le grand rabbin Zadoc-Kahn avait fait entendre dans l'enceinte du Sénat le jour des obsèques du célèbre poète Louis Ratisbonne, mort bibliothécaire du Sénat, qui, lui non plus, n'était pas un juif fervent et encore moins pratiquant et qui comptait également dans sa famille des membres convertis au catholicisme. Eh bien ! qu'il nous permette de lui dire que l'analogie qu'il prétend établir entre les deux cas ne repose que sur des apparences et qu'au fond elle n'existe pas.

Si L. Ratisbonne et R. Cahen d'Anvers avaient l'un et l'autre un rang élevé dans la société française, ils l'occupaient à des titres différents. L. Ratisbonne avait conquis une place éminente dans la littérature contemporaine ; mais sa fortune était médiocre et son existence des plus modestes. Si son talent provoquait l'admiration et si son caractère, plein d'élévation et de désintéressement, com-

mandait l'estime, sa situation personnelle n'excitait aucune sorte d'envie ou de convoitise. Il convient d'ajouter que son judaïsme, qui avait été pendant longtemps des plus tièdes, s'était en quelque sorte réveillé sous le coup des derniers événements. Toutes les émotions et toutes les angoisses que nous avons ressenties au cours de l'affaire Dreyfus, il les a partagées. Comme nous tous, il a souffert profondément des suspicions et des calomnies qu'à la faveur de la condamnation de 1894 l'on a déversées sur Israël. Il avait d'ailleurs été un des premiers à joindre sa protestation publique à celle des défenseurs de la vérité et de la justice. Comme il était entouré de la vénération universelle, M. le grand rabbin Zadoc-Kahn a jugé de son devoir de célébrer, au nom de la religion dont il est le représentant, cette pure renommée et de proclamer en plein palais du Sénat, en présence de toutes les illustrations de la littérature et de la politique et à la face du pays tout entier, que la noble existence qui venait de s'éteindre avait fait honneur, non seulement à la France, mais au judaïsme. On sait avec quelle hauteur de pensée et quel bonheur d'expressions il s'est acquitté de la tâche qu'il avait assumée. Nous estimons qu'en accomplissant cet acte, qu'évidemment aucune pensée de profit personnel n'avait pu dicter, qui s'inspirait au contraire de l'intérêt suprême de la confession israélite, M. le grand rabbin de France a fait véritable œuvre de קרוש השם. Tous nos coreligionnaires n'ont pu que l'en féliciter et l'en remercier.

Il est bien clair que les mêmes raisons ne sauraient être invoquées pour justifier la participation solennelle des chefs de notre culte aux funérailles de M. R. Cahen d'Anvers. Nous n'entendons assurément pas tracer entre ce financier et l'auteur de la *Comédie enfantine* un parallèle d'où l'on pourrait tirer pour la mémoire du premier des conclusions désobligeantes. Une comparaison de ce genre manquerait à la fois de justesse et de justice; car les deux hommes n'avaient pas de commune mesure. Nous nous empressons d'ajouter que le comte R. Cahen d'Anvers était un très honnête homme, qu'il était fort



charitable et que ses aptitudes professionnelles étaient des plus remarquables. Mais, quels que fussent ses mérites, il faut reconnaître que ce qui le distinguait du commun des mortels qu'on mène à leur demeure dernière, c'était surtout la haute position qu'il avait occupé dans le monde de la Banque. Or, si nous n'avons pas de préjugés même contre les riches et si nous ne considérons pas la fortune comme une sorte de tare morale, nous ne saurions admettre non plus qu'elle puisse suffire, aux yeux de la religion, pour racheter les plus graves défaillances. Il ne nous apparaît pas que l'éclat que M. R. Cahen d'Anvers a pu jeter sur le judaïsme ou les services qu'il a pu lui rendre aient effacé le mépris qu'il lui a témoigné en faisant baptiser ses enfants.

Est-ce à dire que le rabbinat aurait dû rester étranger à ses obsèques et que M. le grand rabbin de Paris, sollicité de prier devant la tombe du défunt, avait le devoir de s'y refuser? Nous ne le pensons en aucune façon, et, sur ce point, nous nous séparons nettement de notre confrère des *Archives*. Une pareille abstention eût été une marque d'intolérance, qui aurait soulevé à juste titre la réprobation générale. Que le clergé catholique se montre fanatique et exclusif dans les cérémonies funèbres auxquelles il préside, cela est peut-être dans son rôle; personne ne s'est étonné outre mesure que l'évêque d'Annecy ait interdit récemment à ses prêtres de prendre part à des funérailles où l'on verrait apparaître des bannières qui n'auraient pas été bénies par l'Église. Mais c'est le devoir du rabbinat d'être tolérant, non seulement vis-à-vis des personnes étrangères à notre culte, mais à l'égard aussi de nos coreligionnaires, — en présence surtout du deuil et de la douleur. Nous approuvons donc hautement M. Dreyfus d'avoir prêté aux obsèques du financier décédé le concours de son ministère.

Nous allons même plus loin et nous ne trouvons pas mauvais que M. le grand rabbin de Paris ne se soit pas contenté de prières et de cérémonies rituelles, mais que, dans l'intérêt même de la religion dont il est l'organe, il ait tenu, en prononçant l'éloge du mort, à consoler les



RITP 86P

vivants, ces vivants fussent-ils des juifs baptisés. Mais si nous ne nous associons pas sur ce point aux sévérités de notre intransigeant confrère des *Archives*, c'est à une condition pourtant : c'est que ce panégyrique ait été discret, qu'il n'ait rien coûté à la dignité du judaïsme, qu'il ne contint rien de ce qui peut ressembler à une adoration du veau d'or et qu'il se bornât à vanter des vertus qu'Israël se fait honneur de cultiver et de célébrer. Pour tout dire d'un mot, il y avait une juste mesure à garder. Comme nous n'avons ni entendu ni lu le discours de M. Dreyfus dans son texte, rien ne nous autorise à croire que cette mesure ait été dépassée.

B.-M.



L'Émancipation intérieure du Judaïsme

Nous recevons de M. Salomon Reinach, membre de l'Institut, une nouvelle lettre, que nous insérons ci-après, en l'accompagnant des mêmes réserves que les précédentes :

Monsieur le Directeur,

M. R. T. a examiné successivement les deux questions que je me suis permis de soulever, celle de l'observance des lois alimentaires et celle de l'observance du sabbat. Alors que je crois à la nécessité, à l'urgence même, d'organiser, au profit des israélites de l'Europe orientale, une campagne sagement rationaliste destinée à les faire renoncer à ces usages, M. R. T. est partisan de l'abstention, du *statu quo*. Toutefois, il reconnaît qu'« il semble utile, au point de vue religieux même, de ramener les règles de la Pâque à des limites raisonnables ». Je lui sais gré de cette concession, quelque insuffisante qu'elle me paraisse. Je le remercie aussi d'avoir reconnu que leur régime alimentaire spécial est une cause d'isolement qui pèse sur les juifs. Mais, à cela près, je regrette de ne pas me trouver d'accord avec lui.

Mon contradicteur écrit : « On peut être certain que si le kascher les gênait, les Polonais et Roumains feraient comme



les Français ». Cela n'est pas exact. Si les juifs français se sont, en général, émancipés des lois alimentaires, ce n'est pas que ces lois leur fussent une gêne, mais parce que, vivant dans un milieu éclairé, plus ou moins pénétrés par l'esprit philosophique du XVIII^e siècle, ils ont reconnu, pour la plupart, que ces lois n'avaient pas de raison d'être. S'ils n'avaient pas aperçu cette vérité, ils seraient restés, comme au moyen âge, attachés à toutes les observances rituelles. Or, comment veut-on qu'on transporte les millions de juifs russes et roumains dans une atmosphère philosophique et scientifique comparable à celle que nous respirons en Occident? Leur demander de s'émanciper tout seuls est vraiment cruel. C'est un secours que nous leur devons, au même titre que des allègements matériels à leur misère. Comme ils ne peuvent pas, vu le milieu où ils végètent, secouer leurs chaînes, il faut que nous allions fraternellement vers eux et que nous leur donnions du moins l'idée de se rendre libres. Je ne dis pas que le succès soit aisé; mais on pourrait jeter, à pleines mains, des semences appelées à fructifier un jour; on pourrait — ce qui serait déjà beaucoup — éveiller des doutes dans des âmes frustes et naïves, faire naître, au fond de chaque bourgade polonaise, sur les lèvres de quelques pères de famille, cette question jusqu'à présent interdite : « Pourquoi ne faisons-nous pas comme nos frères d'Occident? Pourquoi ne nous contentons-nous pas d'être juifs comme eux? »

Que M. R. T. ne nous dise pas non plus : « C'est l'affaire des hygiénistes ». D'abord, personne n'a plus le droit de croire que les interdictions alimentaires du mosaïsme soient fondées sur une idée quelconque d'hygiène; l'apologétique catholique elle-même, par la plume si autorisée de M. l'abbé Loisy, vient de répudier cette vieille et puérile erreur. Mais alors même que Moïse eût été un hygiéniste, la science a marché depuis son temps et nous serions fort à blâmer de nous conformer à son hygiène, comme d'adhérer à sa cosmographie. Or, en dehors des médecins qui font de l'apologétique et veulent à tout prix retrouver dans la Bible leur science actuelle, il n'y a personne qui ait jamais songé à prescrire aux hommes de notre temps, comme une obligation hygiénique, la conformité aux lois alimentaires du Penta-



teuque. Il y a quelque chose de tristement comique dans l'acceptation passive de ces lois par des millions d'hommes qui vivent dans les conditions hygiéniques les plus déplorable et qui, ayant à peine de quoi se nourrir, sont encore contraints, par une conscience religieuse mal éclairée, à faire un choix parmi les pauvres aliments qui leur sont accessibles!

Il faut le dire hautement : l'impôt sur la viande kascher, en Russie, en Orient (quelque honorable que soit l'emploi de ses produits en faveur d'œuvres scolaires et de bienfaisance) est un impôt odieux, abominable, qui pèse lourdement sur les pauvres, presque exclusivement sur les pauvres, et qui épargne le riche et le demi-riche, neuf fois sur dix émancipés de cette taxe. Je connais nombre d'israélites russes qui sont, à cet égard, de mon avis, mais qui n'osent rien faire, rien dire, par crainte d'être soupçonnés d'une propagande qui semblerait vouloir détacher les juifs du judaïsme. Singuliers scrupules! Ceux qui savent que l'essence du judaïsme est ailleurs que dans des superstitions doivent le déclarer, le crier même, au peuple des croyants; ils ne doivent pas le laisser en proie à une illusion qui, injurieuse à ses intérêts matériels, ne l'est pas moins à l'intelligence véritable et à la dignité morale de la religion.

L'observance du sabbat, dans les pays dont j'ai parlé, n'effraye pas davantage M. R. T. C'est sans doute qu'il n'est pas informé des conséquences vraiment intolérables qu'elle entraîne. Je connais en Russie de grandes fabriques, fondées et dirigées par des israélites, où il n'y a pas, où il ne peut pas y avoir un seul ouvrier juif, parce qu'il faudrait chômer deux jours par semaine et que l'organisation de deux équipes spéciales, à cet effet, n'est praticable que sur le papier. Je connais aussi des usines, en Russie, où quelques juifs sont occupés à côté de nombreux chrétiens; ces juifs ont renoncé, la mort dans l'âme, à l'observance du sabbat. La faim les y a poussés : n'eût-il pas mieux valu que ce fût la raison? Et qu'on se figure l'état d'esprit de ces malheureux qui, dans leur ignorance, entretenue par le fanatisme de leurs familles, se disent tout bas qu'en agissant comme ils font, ils commettent un crime pour vivre! Quel bien peut sortir de ce mépris qu'ils se vouent à eux-mêmes? Ne se laisseront-ils pas, plus aisément

que d'autres, porter par le besoin à des actions vraiment mauvaises, socialement blâmables, dans la pensée qu'ils ont déjà rompu avec leur Dieu ? — Mais, dira-t-on, que les juifs riches fondent des usines où ne travailleront que des ouvriers juifs. On y a songé, en effet, on a même fait d'honorables essais dans cette voie; mais n'est-ce pas édifier à plaisir des ghettos, doubler l'épaisseur de ces funestes murailles qui emprisonnent Israël laborieux et où il étouffe ?

« On ne peut, dit M. R. T., contester l'utilité et la grandeur de l'institution du sabbat. » Pardon, je conteste. Une apologétique arriérée (qui n'est pas, en général, celle de M. R. T.) veut que la loi mosaïque ait institué le sabbat parce qu'il faut à l'homme un jour de repos, parce qu'il faut craindre le « surmenage », parce qu'un arc, comme disaient les Grecs, ne peut toujours être tendu. Cette explication de la pratique du sabbat est un gros anachronisme. A l'époque où la loi mosaïque a été rédigée, dans la société primitive pour laquelle elle était faite, il n'y avait ni fabriques ni usines — donc, point de « surmenage », mot aussi moderne que la chose. La vie agricole et pastorale, qui était celle de la plupart des hommes, ne comporte pas une activité monotone et régulière; tantôt, au moment des labours et de la moisson, il faut travailler d'arrache-pied, sans relâche; plus souvent, et pendant de longs mois, c'est l'occupation qui manque. Donc, il ne pouvait être question d'empêcher les Hébreux de se surmener en leur prescrivant un jour de repos. Ce jour de chômage, le septième jour, n'est pas autre chose, dans la pensée du législateur biblique, qu'un jour *néfaste*, un jour *critique*, un jour où l'activité doit être suspendue, parce qu'elle ne produirait rien de bon, où les serviteurs et les animaux eux-mêmes ne doivent pas travailler, parce qu'il pourrait leur arriver malheur. Il y avait même une secte de Samaritains qui conservaient, pendant toute la durée du sabbat, l'attitude physique où ils s'étaient trouvés en s'éveillant — pareils à ces animaux qui, menacés d'un danger pressant, demeurent immobiles et *font le mort*. En un mot, le sabbat hébraïque — antérieur au Décalogue, qui le suppose connu — n'est pas autre chose, à l'origine, qu'une superstition analogue à celle qui fait craindre à des gens même cultivés de se

mettre en route un *vendredi* ou un *treize*. Même à l'époque de Jésus-Christ, la conception toute moderne du sabbat, envisagé comme un jour de repos hygiénique, n'avait pas encore percé l'enveloppe superstitieuse qui la recouvre. C'est en Angleterre, pays biblique et pays d'industrie, qu'on mit à la mode l'explication utilitaire et rationnelle du sabbat. Il en advint de cet usage du repos hebdomadaire comme de tous les autres : ceux qui se trouvent répondre à une nécessité sociale ou hygiénique survivent, les autres tombent en désuétude ou perdent du terrain. Comme il est bon, en effet, de se donner un jour de repos, on le fit par raison, quand on eut cessé de le faire par préjugé. Mais, cela étant, et l'idée du jour néfaste une fois rejetée, pourquoi choisir, pour se reposer, un jour plutôt qu'un autre? Pourquoi ne pas se reposer avec la grande majorité de ses compatriotes et de ses concitoyens? — C'est, répond-on, que le christianisme a choisi le dimanche et que nous sommes juifs. — Sait-on seulement pourquoi le christianisme a choisi le dimanche? Et l'État laïque — comme l'observait autrefois Victor Giavi — n'a-t-il pas lui-même adopté le dimanche, sans y attacher de signification religieuse? Pourquoi le judaïsme se montrerait-il plus méfiant que l'État laïque?

Le judaïsme est en avance sur les autres religions par la simplicité presque philosophique de sa théologie. Il est en retard sur elles par la complication et la sévérité de ses rites. Le devoir de ceux qui ont assez de loisir ou d'autorité pour lui tracer sa voie est d'obtenir de lui, par la persuasion, qu'il regagne le terrain perdu. En dehors même de toute considération utilitaire, cette réforme, cette propagande s'imposent. Le ritualisme est un fardeau qui peut devenir une pierre d'achoppement. La vraie *robe jaune* dont il faut dépouiller nos frères, la voilà!

Agréez, etc.

SALOMON REINACH.



UN PROPHÈTE NÉO-HÉBREU

Parmi les auteurs juifs de langue néo-hébraïque, un des plus remarquables est J. Berdyczewski. On peut ne pas partager ses idées, mais il faut reconnaître qu'il est un écrivain original, animé d'un souffle puissant, et dont la manière rappelle parfois celle des prophètes bibliques. Nous saisissons l'occasion d'un article publié par l'*Allgem. Zeitung d. Juden-tums* du 9 novembre sur Berdyczewski, pour permettre à nos lecteurs de faire connaissance avec ce nâbi nietschéen.

« Les Talmudistes, dit-il, comparaient Israël parmi les peuples à un agneau parmi des loups — c'est un grand miracle que l'agneau n'ait pas été dévoré par les loups..... Je vois le miracle, mais je ne comprends pas, comment tout un peuple consente à se faire agneau..... Je ne vois pas l'avantage à nous laisser persécuter et opprimer toujours et à ne vivre que de la pitié que nous excitons..... Je ne comprends pas un peuple pour qui l'existence de nomade et les lois d'exception équivalent à un ordre cosmique, et qui n'en éprouve pas de honte..... Certes, il est facile de rejeter la faute sur l'Éternel : c'est Lui qui nous aurait chassés de notre pays, Lui qui nous aurait dispersés parmi les peuples; cependant, ce n'est pas la faute de l'Éternel, si nous nous sommes empressés vers l'exil, si nous avons mieux aimé être des nomades parmi des peuples sortis du sol de leur patrie, que de rester dans notre propre pays, quoiqu'il fût désolé..... Je connais bien toutes les causes historiques nécessaires de notre dispersion; mais toutes ces nécessités ne formaient pas une nécessité réelle; nous aurions pu y parer au moyen d'une forte volonté nationale, s'il n'était resté en nous qu'une seule étincelle de vie.

« Le peuple, le noyau du peuple, connaissait la valeur de son sol: il combattit pour lui jusqu'à la dernière goutte de son sang. Mais les chefs du peuple égarèrent son penchant naturel par leur faux monnayage spirituel. Ils lui apprirent à préférer Jabné et ses succursales à la forteresse de Jérusalem,

la citadelle du peuple et de son existence. C'est sur eux, ces faux-monnayeurs spirituels, que retombe la faute, si les semailles du grand Hérode ne donnèrent point les fruits qu'elles comportaient. Quiconque considère les choses sans arrière-pensée constate que ces gens-là ont obscurci de leur ombre la grande idée qu'Hérode avait conçue sur la renaissance d'Israël. Qu'on compare seulement Ezra, Néhémie et consorts, qui préparèrent la délivrance de leur peuple au moyen de larmes et de jeûnes, avec cette grande race, qui tomba la glaive à la main, avec « ces rebelles » (les sicaires)... et l'on verra quels étaient les géants et quels les nains... Oui, je crois que « ces rebelles » étaient plus grands que les héros des « dix-huit bénédictions »; le glaive signifie plus que le livre; ceux qui se jetèrent sur leur propre épée valaient mieux que ceux qui se cachèrent dans des cercueils et qui, sous la forme de cadavres, se sauvèrent par les portes de la ville..... »

C'est ainsi que Berdyczewski instruit le procès de l'histoire juive, depuis les temps antiques jusqu'à nos jours.

« L'un repousse l'autre, l'Écriture repousse la vie, le passé repousse le présent.... Pendant 2000 ans nous n'avions pas de présent et nous ne vivions pas de notre propre vie....., nos enfants naissaient vieillards, nous étions la proie de notre ombre....., nous n'avons pas de descendants, mais rien que des ancêtres, et eux aussi sont des figures sans âme couchées sur du papier déjà couvert d'écriture. Un long passé embrasse notre histoire, passé sans présent, sans avenir, passé qui se dévore et se rumine lui-même.... »

L'écrivain termine par ce cri saisissant :

« Je crierai, je pousserai un cri immense et amer pour donner l'air à la grande tempête de mon âme, à la grande souffrance de mon cœur. Le plus haut possible j'éleverai ma voix, pour qu'elle retentisse d'une extrémité de la terre à l'autre, afin que tout frémisses en nous, tout ce qui est enseveli en nous : après toutes les agitations violentes qui ont tout déraciné et détruit en nous, il reste toujours dans notre cœur un fond d'âme historique. La douleur de notre histoire, la tragédie de notre histoire, est plus profonde que l'abîme, elle est l'abîme.... Et cet abîme est horrifiant. A chaque

mouvement de notre âme, nous percevons l'écume de son remous, tout en nous, toute notre âme n'est souvent que l'écho de son ressac....

« Et mon âme est emplie d'un tourment indicible, mon cœur éclate à force de souffrance, de grande, d'immense souffrance. Je veux détruire les tombes, exhumer les ossements; mais ces ossements ce sont mes ossements, et ces tombes mes tombes les plus chères.

« Je voudrais crier, flageller et morigéner, prophétiser de nouveaux espoirs sur les tombes des anciens, mais le passé vient et m'inflige un démenti, le passé vit en moi et ne me laisse pas vivre à ma façon. Des pensées, rien que des pensées; des souffrances, rien que des souffrances. Oh! donnez-nous le moyen de vivre, le moyen de clamer; accordez-nous cette grande et unique clameur, par laquelle s'emportera toute la tempête, toute la douleur de notre âme.....

« Accordez-nous les douleurs de l'enfantement du beau, de l'avant-coureur riche en souffrances du Messie.... »

L. L.

ÉCOLE DE TRAVAIL

Le 25 novembre dernier, grande et touchante fête — fête de jubilé et fête de gratitude — en l'honneur de M. et de M^{me} Reblaub, qui dirigent depuis vingt-cinq ans l'École de Travail avec le zèle et le dévouement qu'on sait. M. le grand rabbin de France avait accepté la présidence d'honneur, et M. le Dr Leven, président de la Société de patronage et de l'École en fut le président effectif. Assistèrent également à cette fête : M. le grand rabbin de Paris, M. le rabbin Mayer, ainsi que nombre d'anciens élèves.

M. le Dr Leven, offrant le cadeau du Comité de l'École, un magnifique tête-à-tête en argent mat, déplora l'absence de M^{me} Reblaub, indisposée pour le moment, et dit les titres des sympathiques directeurs à la gratitude des générations d'élèves formées à l'école. M. Edmond Nerson, président de la Société des Anciens élèves, offrant en leur nom un superbe bronze, exprima également la reconnaissance de tous les anciens enfants de la maison, et exhorta les jeunes à suivre les traditions de travail qui leur permettront d'affronter la lutte de l'existence. Les élèves présentent à leur tour une belle jardinière, hommage de leur gratitude, dirent

par la bouche d'un des leurs les sentiments de sincère et profonde reconnaissance qui les animent à l'égard de leurs dévoués directeurs. Très ému, M. Reblaub remercia en quelques mots, pour tous ces cadeaux et ces précieux témoignages, et donna lecture d'une lettre de M. Alexandre Weill, par laquelle ce dernier, voulant s'associer lui aussi à la fête des Anciens élèves, leur envoie pour leur caisse un chèque de 250 francs.

Puis M. le grand rabbin de France, en une vibrante et fort spirituelle improvisation, souvent interrompue par les applaudissements, montre en M. Reblaub, non seulement le directeur actif de l'École, qu'il souhaite voir, ainsi [que sa digne compagne, diriger pendant de longues années encore les générations d'apprentis israélites, mais l'homme de bien que toutes les administrations juives se disputent. Nous voudrions reproduire en entier l'allocution de M. Zadoc-Kahn, mais nous devons nous borner à citer le passage suivant :

« Cher Monsieur Reblaub, en vous se vérifie une fois de plus ce dicton de nos Sages : « Que le bien engendre le bien » ; c'est parce qu'on a vu le succès de votre direction, le dévouement intelligent que vous apportez à l'accomplissement de votre devoir, que tant d'œuvres de notre Communauté ont eu envie de vous annexer, de demander votre concours, de vous imposer, en quelque sorte, des tâches nouvelles. Je puis citer le Comité de bienfaisance, qui, il y a longtemps, vous a demandé d'être au nombre de ses membres ; car le Comité savait, que, si vous avez de l'intelligence pour diriger cette maison, vous aurez aussi du cœur pour vous intéresser aux pauvres.

« C'est ensuite l'Administration des Temples qui a reçu M. Reblaub en homme religieux, attaché aux traditions du passé de notre culte, et sachant puiser dans les traditions les nobles principes qui dirigent son action ; et puis, tout naturellement, c'est le Plessis-Piquet ; car le Plessis-Piquet et l'École de Travail sont deux institutions sœurs, qui chassent, pour ainsi dire, sur les mêmes terres... Et vous ne sauriez croire, mon cher Monsieur Reblaub, que de fois déjà j'ai été obligé de vous défendre, que de fois j'ai dû dissuader d'autres œuvres de vous imposer de nouvelles corvées, parce que partout on désire avoir votre concours, mais que, d'un autre côté, les forces humaines ont des limites ; de sorte que je puis bien dire que, si c'est aujourd'hui la fête de l'École de Travail, du directeur de l'École de Travail, c'est en même temps la fête du membre du Comité de bienfaisance, de l'Administration des Temples, du Comité du Plessis-Piquet, la fête de la Communauté de Paris, en un mot... »

La fête se termina par un lunch offert par le Comité de l'École, un dîner familial qui réunit nombre d'anciens élèves, et par un concert suivit de bal.

Les Leçons de l'Histoire

Sous ce titre, M. Gabriel Monod vient de publier, dans la *Grande Revue*, un remarquable article, dont nous détachons la page suivante relative au procès Dreyfus :


Prenons comme exemple des événements rapprochés de nous, cette affaire Dreyfus, dont nous sommes encore tout troublés et frémissants. Rien ne peut mieux nous faire comprendre quelle riche source d'enseignements, de leçons peut être l'histoire : leçons de politique et leçons de morale. Tout d'abord n'avons-nous pas mieux compris le passé à la lueur du présent, compris comme nous ne l'avions jamais fait jusque-là les guerres de religion, la Ligue, la Révolution ; compris comment des foules pacifiques peuvent, aveuglées par le préjugé, devenir haineuses et meurtrières, comment des passions nobles, telles que l'amour de la patrie, peuvent être perverties et égarées jusqu'au crime par des idées fausses ? N'y avons-nous pas appris comment le milieu, l'éducation, les partis religieux ou politiques peuvent faire valoir les mêmes faits sous des jours tout différents à des esprits, je ne dis pas également éclairés, mais également sincères ? N'y avons-nous pas pris des leçons d'indignation, de colère et aussi d'indulgence, de tolérance et de pitié ? Sans doute, l'affaire Dreyfus est de toutes les erreurs judiciaires connues dans l'histoire celle où le triomphe de l'injustice est le plus complet et le plus éclatant. Un homme que ses antécédents, sa situation, son caractère auraient dû mettre au-dessus de tout soupçon, est accusé du plus abominable des crimes sur une ressemblance d'écriture imaginaire, en réalité parce que sa religion est à elle seule une cause de suspicion. On ne trouve aucune preuve de son crime ; on le fait condamner sur des affirmations mensongères et des documents falsifiés. On a si peur que son innocence soit découverte qu'on invente pour lui une pénalité spéciale encore aggravée par des tortures illégales. Quatre ans après on découvre le vrai coupable ; c'est un homme perdu de vices, escroc, joueur, débauché, capable de tout ; un enfant à qui on montrerait son écriture et le document qui a révélé le crime reconnaîtrait qu'il en est l'auteur. Il est pourtant déclaré innocent, et toutes les puissances sociales se coalisent pour le protéger contre toute attaque. Cependant les preuves de son crime et l'innocence du condamné s'accroissent. La plus haute cour de justice du pays revise le procès, déclare qu'une erreur atroce a été commise et renvoie le condamné devant un nouveau tribunal pour qu'il soit solennellement acquitté. Ce dernier procès manifeste son innocence d'une manière plus évidente encore. Néan-

moins on ne trouve que deux juges pour l'acquitter. Les cinq autres ne veulent pas qu'il soit dit qu'un conseil de guerre a pu se tromper; ils le condamnent une seconde fois, sans conviction, il est vrai, puisqu'ils lui accordent des circonstances atténuantes pour un crime qui, s'il était réel, se trouverait accompagné des circonstances aggravantes les plus épouvantables, subornation de témoins, corruption de juges, complot avec l'étranger, que sais-je encore? Joignez à cela une foule d'injustices accessoires, la chambre criminelle de la Cour de cassation dépouillée de ses droits, au moment de rendre son arrêt; la chambre des mises en accusations refusant de laisser juger des faussaires avérés; un officier entouré de l'estime de tous et promis à la plus brillante carrière, accusé de faux et traîné onze mois de prison en prison parce qu'il a offert à un ministre de démontrer la fausseté d'une pièce dont le fabricant se suicide de honte. Nous avons vu enfin quelques-uns des plus nobles lutteurs de cette grande cause, Scheurer, Giry, Grimaux, mourir le cœur brisé de tant d'injustices, de calomnies et d'outrages.

L'histoire nous a donné là, n'est-ce pas, la plus affreuse leçon d'immoralité qu'un peuple ait jamais reçue? N'en croyez rien. Pour quelques-uns peut-être l'effet de ces tristes événements aura été démoralisant; mais il n'en sera pas ainsi pour le plus grand nombre des hommes, ni pour la postérité.

Si je ne craignais d'être taxé de paradoxe, j'irais jusqu'à dire qu'il était bon que Dreyfus fût condamné une seconde fois à Rennes pour que la leçon fût complète. Nous n'étions pas dignes qu'il fût acquitté. S'il l'eût été, nous aurions cru et le monde entier aurait cru avec nous que nous étions un peuple incomparable, le seul capable d'un pareil acte de justice et de réparation. On nous aurait exaltés et nous aurions été aveuglés sur nos propres défauts qui n'en auraient pas moins existé; nous n'aurions plus senti la nécessité de les corriger, de corriger nos institutions politiques, sociales, militaires et judiciaires, d'accomplir en particulier la réforme des conseils de guerre, si importante et si urgente. Tandis que maintenant, grâce à ces injustices mêmes, nous sommes instruits, et, si nous le voulons, nous pouvons guérir, à la condition, il est vrai, de tirer de cette leçon toutes les conséquences qu'elle comporte, et d'achever la réparation commencée de l'injustice commise; car si nous laissons le poison dans nos veines, nous en serions tôt ou tard les victimes.

GABRIEL MONOD.



BIBLIOGRAPHIE

Publications de la Société des Études juives : *Œuvres complètes de Flavius Josèphe*, traduites sous la direction de Théodore Reinach; tome I^{er}, *Antiquités judaïques* (livres I-V), traduction de Julien Weill, Paris, Leroux, 1900.

La Société des Études juives poursuit, en dehors de la Revue spéciale qu'elle fait paraître, la publication d'œuvres intéressant le judaïsme. Aucune ne pouvait être plus utile que la traduction des œuvres complètes de Flavius Josèphe, travail de longue haleine, mais qui, sous l'impulsion énergique de M. Théodore Reinach, ne peut manquer d'arriver bientôt à son achèvement. Josèphe, pour la période de l'histoire post-biblique, qui s'étend jusqu'à la destruction du temple, est une source unique de renseignements. Même pour la période biblique, que Josèphe a racontée d'après les Écritures, les additions qu'il fait à la Bible donnent lieu à de curieuses comparaisons avec la Haggada talmudique.

Il existait déjà deux traductions françaises; mais l'une est infidèle et l'autre est illisible. Il importait d'en donner une qui fût à la fois exacte et française. Le nom de M. Reinach et des collaborateurs qu'il a groupés autour de lui est une garantie que l'une et l'autre condition seront remplies. Les auteurs de la traduction ont voulu qu'elle pût tenir lieu de l'original pour la masse des lecteurs, et ils ont ajouté des notes qui signalent les difficultés du texte et indiquent les rapprochements à faire avec la Bible, les historiens profanes, Philon et les Midraschim.

Le premier volume est dû à la plume de M. Julien Weill, rabbin et licencié ès lettres. Une carte de la Palestine au temps de Flavius Josèphe y est annexée. L'impression du livre est excellente. Les œuvres complètes doivent composer sept tomes, au prix de 7 fr. 50 chacun (4 francs pour les membres de la Société des Études juives).

En vue de l'*errata* qui accompagnera sans doute le dernier livre des *Antiquités*, nous présenterons les observations suivantes : Page 9, note 4, il faut « bouche » au lieu de « corps ». — P. 12, n. 3, l'étymologie de Caïn est conforme à la Bible, mais non à la grammaire. — P. 13, n. 4, il faut *ouméhalbéhen*, au lieu de *ouméhalabéhen*. — P. 16, n. 1, il eût été bon de remarquer tout de suite que Josèphe est conforme à la Septante. — P. 126, la fin de la note 2 est un lapsus. — P. 184, n. 3, on aurait pu renvoyer aussi au commentaire de Saadia sur le Séfer Yesira (chap. III, § 6). — P. 211, n. 3, le verbe *hóbél* signifie « apporter » non « rapporter ».

Œuvres complètes de R. Saadia, volume cinquième, *Version arabe du livre de Job*, par W. Bacher, avec une traduction française d'après l'arabe, par J. Derenbourg et H. Derenbourg. Paris. Leroux, 1900.

Si nous saluons dans le premier volume de Flavius Josèphe l'aurore d'une nouvelle publication, nous craignons que le présent volume des *Œuvres complètes de Saadia* ne représente le soleil couchant de l'entreprise abordée avec tant d'ardeur, il y a quelques années, par le regretté et célèbre Joseph Derenbourg. Cinq volumes ont maintenant paru (tome I^{er}, VI, III, IX et V). Mais les fonds provenant des souscriptions sont épuisés, et les généreux donateurs sur lesquels le Comité de Saadia comptait sont décédés. Nous voulons espérer néanmoins que l'on trouvera de nouvelles ressources et que sur les sept volumes qui étaient encore prévus, trois ou quatre, consacrés aux ouvrages inédits du Gaon, pourront être imprimés.

La partie arabe du présent volume avait été confiée à M. Bacher, le savant et infatigable professeur du Séminaire de Budapest. La traduction française est de MM. Joseph et Hartwig Derenbourg. Le texte arabe avait déjà été publié en 1889 par M. Cohn, avec quelques extraits du commentaire, mais pour son édition, M. Bacher a eu à sa disposition de nouveaux manuscrits ; il a enrichi le commentaire de nombreux fragments qu'il a su reconnaître comme appartenant au Gaon et a ajouté l'introduction de Saadia.

Saadia a suivi dans sa version sa méthode habituelle, cherchant avant tout à tirer un sens clair du texte hébreu. Ce qui est particulièrement intéressant, c'est la manière dont il explique le livre de Job : Le juste peut être éprouvé en vue d'un bonheur à venir, et c'est la théorie soutenue par Elihou, tandis que Job prétend que Dieu peut faire souffrir l'homme sans motif, et les amis de Job admettent que l'homme malheureux est nécessairement coupable.

Nous exprimons encore une fois le souhait que la publication des œuvres de Saadia ne soit pas abandonnée.

MAYER LAMBERT.

HENRI-CHARLES LEA. *Histoire de l'Inquisition au Moyen-Age*. Ouvrage traduit sur l'exemplaire, revu et corrigé de l'auteur, par Salomon Reinach, membre de l'Institut. Précédé d'une Introduction historique de Paul Fredericq, professeur à l'Université de Gand. Un volume ; Paris, Société nouvelle de librairie et d'édition, 47, rue Cujas, XL + 631 pages, 3 fr. 50.

En un temps, où le fanatisme relève la tête et menace de réveiller les guerres de religion, c'est faire œuvre utile et hautement moralisatrice que de mettre sous les yeux du public les horreurs



auxquelles entraîne l'intolérance. Or, le type de la persécution organisée, ç'a été l'Inquisition. Rien donc ne sera plus capable de déterminer en nous une profonde aversion pour le fanatisme qu'une bonne histoire de cette institution ecclésiastique. Cette histoire a été écrite en ces dernières années par l'Américain Henri-Charles Lea. Nous en aurons suffisamment marqué le mérite, quand nous aurons dit que l'auteur n'a eu que deux soucis : celui de la vérité et celui de ne négliger aucun élément d'information. Étant donné la valeur de cet ouvrage, on ne saurait être qu'infiniment reconnaissant à M. Salomon Reinach de l'avoir mis à la portée du public français.

On n'attend pas de nous que nous analysions une pareille œuvre ; un livre comme celui-ci ne s'analyse pas, mais se lit et se relit ; il a sa place marquée dans toute bibliothèque. Nous nous bornerons à indiquer les chapitres du premier volume qui vient de paraître : Le Livre I^{er} traite de l' « Origine et de l'Organisation de l'Inquisition ». Il est divisé en quatorze chapitres, intitulés comme suit : I^{er}. L'Église. — II. Les Hérésies. — III. Les Cathares. — IV. Les Croisades albigeoises. — V. La Persécution. — VI. Les Ordres mendiants. — VII. Établissement de l'Inquisition. — VIII. Organisation de l'Inquisition. — IX. La Procédure inquisitoriale. — X. Les Témoignages. — XI. La Défense. — XII. La Sentence. — XIII. La Confiscation. — XIV. Le Bûcher. L. L.

J. MICHELET. *Bible de l'humanité* (précédée d'une étude de Sully-Prudhomme), chez Calmann Lévy, LIII + 494 pages, 3 fr. 50.

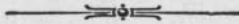
Dans ce livre, Michelet a consacré au juif un chapitre de 25 pages. L'illustre historien n'a pas su entièrement se dégager des erreurs courantes. Pour lui, comme pour tant d'autres observateurs superficiels, « le juif est dès l'origine homme de paix, homme d'affaires. Son idéal n'est ni le guerrier, ni l'ouvrier, ni l'agriculteur. Nomade jadis, comme berger, plus tard il revient à sa vie nomade, comme colporteur, comme banquier ou brocanteur... Le vrai juif, le patriarche, est le *berger spéculateur*... Je le vois en Palestine agriculteur malgré lui ». Ces affirmations sont peu exactes, attendu que nul peuple n'a exalté si fort le travail manuel et la vie agricole et vu que le juif n'est devenu colporteur, banquier et brocanteur qu'à son corps défendant.

N'allez pas croire cependant que ces appréciations soient dictées par un esprit de malveillance. « Rien ne m'a plus coûté que ce chapitre, écrit Michelet dans une note (p. 382). J'aime les juifs. Je n'ai perdu aucune occasion de rappeler leurs martyres, leurs vertus de famille, les admirables talents qu'ils ont déployés de nos jours. Comment ne pas être touché de la destinée de ce peuple, auteur du monde chrétien, et tellement persécuté, crucifié par son fils ? Dès qu'on veut être sévère, on le regrette, on se dit : « Ses vices

sont ceux que nous lui fimes, et ses vertus sont à lui. » — Respect au peuple patient sur qui, tant de siècles durant, le monde a toujours frappé; qui de nos jours a tant souffert en Russie. — Respect au peuple fidèle dont le culte antique nous garde le type d'où l'on partit, où l'on retourne, le *pontifical domestique*, celui où va l'avenir. — Respect à la vive énergie qui, du fond oriental, a suscité de nos jours tant de talents imprévus, savants, artistes en tout art. » Ce qui suit est vraiment étrange; l'auteur rend les juifs responsables de choses dont ils ne peuvent mais. « Et pourtant, poursuit-il, comment se taire? C'est par les anciens livres juifs qu'on autorise partout, qu'on sanctifie l'esclavage. Aux États-Unis du Sud, les maîtres citent les textes bibliques. En Europe, la Sainte Alliance fut jurée et se jure encore sur les livres juifs et chrétiens. Le juif, par toute la terre, a été le meilleur esclave (1), l'appui de ses tyrans même. Pourquoi? Plus qu'aucun autre homme il eut la liberté secrète du sentiment religieux qui fait porter légèrement la servitude et l'outrage; — de plus l'industriel esprit qui exploite le tyran et qui fait de l'esclavage le champ de la spéculation. — Il a de grandes destinées, sa race étant une des plus acclimatables du globe, comme l'observe M. Bertillon, dans son précieux livre sur ce grand sujet de l'*Acclimatation* ».

On voit que si Michelet était bien intentionné, il n'était pas toujours bien informé.

L. L.



Correspondance

Monsieur le Directeur,

J'ai reçu la circulaire annonçant la réouverture des conférences religieuses du dimanche. Mais j'ai vainement cherché à la suite le nom des conférenciers et le sujet des conférences. Pourquoi n'avoir pas fait comme l'an dernier, où l'on indiquait les orateurs et les questions traitées? Car enfin, il faut bien savoir qu'on se dérange plus volontiers pour tel conférencier que pour tel autre, et il y a tel sujet qui intéresse plus que tel autre.

Dans l'espoir que vous voudrez bien accueillir ces quelques lignes, veuillez agréer, etc.

UN DE VOS LECTEURS.

(1) Assertion renversante, quand on songe au premier article du Décalogue, à l'institution de la Pâque, fête de la liberté, à l'expression « peuple à la nuque dure », à la dignité personnelle que le judaïsme place au centre de sa législation, à la lutte forcée contre Rome, aux listes si longues des martyrs juifs du moyen âge.

DONS

EN FAVEUR DES ŒUVRES DE LA COMMUNAUTÉ ISRAËLITE

Du 1^{er} au 7 Décembre 1900

M ^{mes} Oppenheim (Paul)....	2000 »	MM. Fribourg et son fils	
Lazard (Simon).....	2000 »	Henri	30 »
M. Fould (Alphonse)...	1500 »	Créange	20 »
M. et M ^{me} Fould (Achille)..	500 »	Fribourg.....	20 »
MM. Schwartz (Charles)...	500 »	Lévy, 160, rue Mont-	
Ephrussi Jules, Ignace		martre	20 »
et Charles.....	400 »	Picard.....	20 »
M ^{mes} Dreyfus (Emile).....	400 »	Helft.....	20 »
Bechmann (J.-L.).....	200 »	Bloch (Raoul).....	20 »
MM. Boris frères.....	200 »	Edinger.....	10 »
Nètre (Jules).....	200 »	Horvilleur.....	10 »
Brühl (David).....	200 »	Weil, 22, r. de Trévise	10 »
Nathan.....	150 »	Edinger (Edmond)....	5 »
Meyer (Paul).....	100 »	Soffer.....	5 »
Lévy (Jules).....	100 »	Salomon (B.)	5 »
Oppenheim (David)...	100 »	Salomon (A.).....	5 »
Anonyme.....	60 »	Scheid (Elie).....	5 »
Alexandre.....	50 »	Cahn (Salomon).....	5 »
Boris (Isaïe).....	50 »	Mayer (Moïse).....	5 »
Boris (Théodore).....	50 »	Dreyfus.....	5 »
M ^{me} Ruef (Henri).....	40 »	Salomon.....	5 »
M. Weil, 5, rue Donizetti	40 »	Moïse.....	5 »

MM. Léon et Lazare Brodsky, de Kiew (Russie) ont fait don aux malades de l'Hôpital de Rothschild de deux pains de sucre, pesant ensemble 320 kilos, et provenant de leur rayon à l'Exposition de Paris. Merci de votre obligeance.

QUÊTE DE L'HIVER

MM. Ch. Porgès.....	1000 »	MM. Michel Heine.....	500 »
Joseph Hirsch.....	500 »	Louis Taub.....	300 »
Jules Ephrussi.....	500 »	le baron de Picard...	250 »
Léon Fould.....	500 »	M. Sulzbach.....	200 »

Nouvelles diverses

AVIS

Par suite de la démission de M. Jacques Lévy, la place de Grand Rabbín de la circonscription consistoriale de Constantine (Algérie) est déclarée vacante.

MM. les rabbins qui voudraient poser leur candidature à ce poste, devront adresser leur demande au Consistoire central des israélites de France, 44, rue de la Victoire, avant le 31 janvier 1901.

Paris. — A la suite du dernier concours, M. Louis Halphen a été nommé élève à l'École des Chartes, cinquième sur vingt candidats reçus.

— Le deuxième bulletin de l'*Union scolaire* contient un dessin vraiment remarquable. C'est un vieux rabbin en train de réciter la prière du matin. L'artiste a su donner à son personnage un haut cachet de vénérabilité et une forte expression de pensée. Le jeune artiste s'appelle Arthur Markowicz. Il est originaire de Cracovie; il a suivi l'École des Beaux-Arts de cette ville. Il a obtenu plusieurs récompenses aux Expositions de Cracovie et de Munich. Dans l'intention de parfaire son éducation artistique, M. Marcowicz vint à Paris, où il fréquenta l'École des Beaux-Arts. Il a exposé cette année une aquarelle et une lithographie au Salon des Artistes français. Nous serions heureux que quelqu'un parmi nos lecteurs voulût s'intéresser à ce jeune homme qui a en lui l'étoffe d'un maître.

— Dans les veines de ce qui s'appelle la noblesse française il roule une assez grande quantité de sang juif. Citons les Furtado, Rothschild, Mirès, Heine, Oppenheim, Hertz, Jacob, Heilbronn, Cahen, Lœwenheim, Emdenheim, Porgès, Stern, Klein, etc., qui ont contracté alliance avec les Wagram, Della Roca, Lucinge-Faucigny, Murat, Polignac, Richelieu, La Rochefoucauld, d'Elchingen, Etampes, Gramont, Rivoli, Fitz-James, Castries, de Plancy, Salignac-Fénelon, Breteuil, Rochechouart, Thillis, Saint-Jean de Lentilhac, Grouchy, Noailles, d'Harcourt, de Kerjégu, etc.

Neuilly. — M. Robert Debré, fils aîné de M. le rabbin de Neuilly, vient de subir avec succès les examens de la licence ès-lettres (pour la philosophie).

Dijon. — Nous croyons savoir que le concours au siège laissé vacant par feu le rabbin Gerson s'ouvrira au commencement de janvier. On parle de sept ou huit candidats; c'est dire que la place sera chaudement disputée.

Vernon. — La semaine dernière, pendant une manœuvre de voiture attelée que faisaient, dans la cour du quartier, des réservistes du 3^e escadron du train des équipages militaires, un attelage s'emballa. Le conducteur, un réserviste, bien entendu, essaya, mais en vain, de maîtriser son attelage en se cramponnant sur son siège; les chevaux, poursuivant leur course folle, allaient précipiter l'équipage et son malheureux conducteur contre un mur, lorsqu'un jeune lieutenant de réserve, M. Blum, de Rouen, se pré-

cipita résolument à la tête des chevaux, qu'il parvint heureusement à maîtriser, après avoir été traîné pendant quelques mètres. Le pauvre soldat réserviste ne savait comment remercier celui qui venait de lui sauver la vie. Les officiers présents félicitèrent leur camarade, et les sous-officiers et soldats lui firent une chaleureuse ovation, pendant qu'il reprenait tranquillement son service.

Angoulême. — Samedi soir, 24 novembre, a eu lieu, dans les locaux de la Bourse du travail, l'inauguration de l'Université populaire.

Le conférencier était M. Delvaille, professeur de philosophie au lycée, président du Comité de l'Université populaire, que le public angoumoisain a souvent entendu. M. Delvaille avait pris pour sujet: *Les Universités populaires et l'Education supérieure du peuple*. M. Delvaille a montré ce qu'était une Université populaire, cette maison pour l'éducation et le délassement du travailleur qui doit être préparé à la véritable vie sociale, en profitant des richesses intellectuelles qui sont le patrimoine de l'humanité.

« Nous devons, a-t-il très bien dit, créer, dans notre pays, une conscience nationale, un esprit public, et cela n'est possible que par l'éducation des masses trop longtemps déshéritées ». Former l'esprit de l'homme, lui apprendre à penser et à juger, discipliner sa volonté, et l'habituer à l'action sociale, tel est le double but d'une éducation démocratique.

La péroraison de cette conférence a été couverte par les applaudissements unanimes de l'auditoire.

Algérie. — La sous-commission chargée de faire une enquête sur les réformes algériennes a pris les décisions suivantes : 1^o abrogation du décret Crémieux et du décret du 7 octobre 1871, *sans effet rétroactif* (d'où colère de la *Libre Parole*); 2^o La loi de 1889 n'a jamais été applicable aux israélites indigènes. Elle a visé seulement les Européens sans distinction de race.

Il est peu probable que cette question puisse être mise à l'ordre du jour des Chambres avant les prochaines élections.

Londres. — Le journal *The Tablet* annonce, à propos de la pétition du Comité bruxellois au pape, qu'une pétition pareille a été adressée il y a quelques mois par un Comité anglais, à la tête duquel se trouvait le chef suprême de la justice, lord Russell of Killowen. Le cardinal Rampolla aurait répondu à ce dernier qu'il remettrait personnellement la pétition à Léon XIII.

Dresde. — Le comte Puckler poursuit la série de ses harangues enflammées contre les juifs. Il a étonné ses auditeurs de

Dresde en leur annonçant que si cette ville voyait s'accroître la gent aux nez et aux jambes recourbées, elle ne serait bientôt plus qu'un vilain temple juif. « Pourquoi, s'est écrié le comte, le commerçant ne gagne-t-il rien? Pourquoi le paysan se plaint-il? Parce que nous laissons plein essor à la misérable horde juive et que nous ne les battons pas à en faire voler les morceaux à droite et à gauche. Appréhendons ces bandits d'un poing si fort, qu'ils soient saisis d'une pâle épouvante. Armez-vous d'une matraque, d'un fléau ou d'une fourche, et allez-y avec enthousiasme! Il nous faut saigner le juif. Sortons les couteaux affilés, enfonçons-les que le sang jaillisse! C'est une lutte à mort! » Et Puckler poursuivit encore longtemps sur ce ton-là.

**

Bucarest. — Comme nous l'indiquions dans notre dernier numéro, les circulaires du gouvernement ne sont que des trompe-l'œil à l'usage des Européens occidentaux qui ne connaissent pas la situation intérieure de la Roumanie. On se rappelle l'ordonnance du Ministre de l'Intérieur, tendant à permettre aux juifs d'habiter dans les villages. Les préfets ne tiennent aucun compte de cette ordonnance. De nombreux israélites ont été chassés des campagnes, sous prétexte de vagabondage. Le sous-préfet de Bélesti s'est particulièrement distingué. Il a fait prévenir un israélite nommé Feldermann, qui habitait une localité depuis trente ans et qui a été soldat, qu'il eût à vider les lieux dans le plus bref délai. Tandis que Feldermann se rendait à Jassy pour faire valoir ses droits, un officier s'introduisait avec un piquet de soldats dans la demeure dudit juif; ils maltraitèrent sa femme et la conduisirent évanouie au poste de police.

Un Congrès ouvrier qui s'est tenu le mois dernier a voté une résolution tendant au rétablissement des corporations, dans la commission administrative desquelles nul « étranger » ne serait admis. De plus, ce Congrès a demandé qu'aucune adjudication ne soit accordée aux « étrangers ».

Dans la *Nova Revista Romana*, le professeur Radulesku-Motru s'efforce d'établir que dans les circonstances présentes il est impossible au gouvernement de faire quoi que ce soit en faveur des juifs. Il ne saurait être question de longtemps de modifier la législation actuelle pour ce qui concerne les juifs. Jamais un ministre roumain ne trouverait dans la Chambre une majorité pour faire passer la plus petite loi en faveur des juifs. Pour les juifs, il n'y a pas d'autre alternative que celle-ci : ou supporter patiemment ou émigrer.

SÉPHER-THORA

à vendre dans de très bonnes conditions. — S'adresser chez M. Lipschütz, 26, rue Philippe-de-Girard, Paris.

AUX DAMES ÉLÉGANTES

53, RUE DE LA CHAUSSÉE-D'ANTIN

(TÉLÉPHONE 154-69)

MÊME MAISON, 61, RUE PIGALLE, PARIS

(TÉLÉPHONE 275-34)

ROBES, LINGERIE FINE

Hautes Nouveautés pour Dames

Maison particulièrement recommandée à l'aristocratie juive, pour son élégance, son bon goût, le fini de l'exécution, et dont les prix sont accessibles même aux bourses modestes.

Une simple visite suffit pour se convaincre de la réalité de ces avantages.

Téléphone 154-69

Téléphone 275-34

GARDE-MEUBLE PUBLIC

L. BENOIT, 8, rue Cyrano-de-Bergerac (XVIII^e Arrond.)

GARDE ET ENTRETIEN DE MOBILIERS AU MOIS ET A L'ANNÉE

Conditions très avantageuses

MEILLEUR MARCHÉ DE TOUT PARIS

DÉMÉNAGEMENTS

Transports de Meubles en Province et à l'Etranger.

Téléphone 540-75

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

Capital : 150 millions de francs

SIÈGE SOCIAL : 14, rue Bergère — SUCCURSALE : 2, place de l'Opéra, Paris

Président : M. DENORMANDIE, *, ancien gouverneur de la Banque de France, vice-président de la Compagnie des chemins de fer P.-L.-M. — Directeur général : M. Alexis ROSTAND, O. *

20 bureaux de quartier dans Paris, 4 bureaux de Banlieue
80 Agences en Province, 18 Agences à l'Étranger

OPÉRATIONS DU COMPTOIR

Bons à échéance fixe, Escompte et Recouvrements, Comptes de Chèques, Lettres de Crédit, Ordres de Bourse, Avances sur Titres, Chèques, Traités, Paiements de Coupons, Envois de fonds en Province et à l'Étranger, Garde de Titres, Prêts hypothécaires Maritimes, Garantie contre les risques de remboursement au pair, etc.

BONS A ÉCHÉANCE FIXE

Intérêts payés sur les sommes déposées :

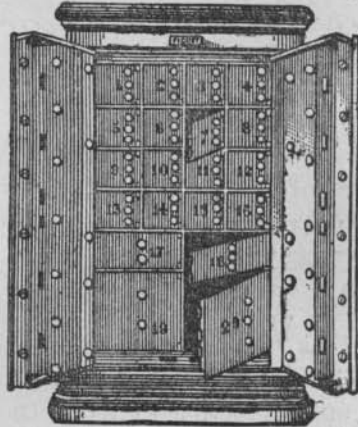
De 6 mois jusqu'à 1 an 2 0/0 | De 18 mois jusqu'à 2 ans 3 0/0
De 1 an jusqu'à 18 mois 2 1/2 0/0 | A 2 ans et au delà 3 1/2 0/0

Les Bons, délivrés par le COMPTOIR NATIONAL aux taux d'intérêts ci-dessus, sont à ordre ou au porteur, au choix du Dépositant. Les intérêts sont représentés par des *Bons d'intérêts* également à ordre ou au porteur, payables semestriellement ou annuellement, suivant les conventions du Dépositant. Les *Bons de capital et d'intérêts* peuvent être endossés et sont, par conséquent, négociables.

LOCATION DE COFFRES-FORTS

Le Comptoir tient un service de coffres-forts à la disposition du public : 14, rue Bergère, 2, place de l'Opéra, et dans les principales Agences.

GARANTIE
ET SÉCURITÉ ABSOLUES



COMPARTIMENTS DEPUIS
5 FR. PAR MOIS

Une clef spéciale unique est remise à chaque locataire. — La combinaison est faite et changée à son gré par le locataire. — Le locataire peut seul ouvrir son coffre.

VILLES D'EAUX, STATIONS BALNÉAIRES

Le COMPTOIR NATIONAL a des agences dans les principales *Villes d'Eaux* : Nice, Cannes, Vichy, Dieppe, Trouville-Deauville, Dax, Luxeuil, Royat, Le Havre, La Bourboule, le Mont-Dore, Bagnères-de-Luchon, etc.; ces agences traitent toutes les opérations, comme le siège social et les autres agences, de sorte que les Étrangers, les Touristes, les Baigneurs peuvent continuer à s'occuper d'affaires pendant leur villégiature.

LETTRES DE CRÉDIT POUR VOYAGES

Le COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE délivre des *Lettres de Crédit* circulaires payables dans le monde entier auprès de ses agences et correspondants; ces *Lettres de Crédit* sont accompagnées d'un carnet d'identité et d'indications et offrent aux voyageurs les plus grandes commodités, en même temps qu'une sécurité incontestable.

Salons des Accrédités, Branch office, 2, place de l'Opéra

Special department for travellers and letters of credit. Luggage stored. Letters of credit cashed and delivered throughout the world. — Exchange office.

The COMPTOIR NATIONAL receive and send on parcels addressed to them in the name of their clients or bearers of credit.

PIANOS NEUFS ET D'OCCASION

LÉON BLITZ

29, Rue Le Peletier, 29, PARIS

Vente, Location, Réparation, Accords

LAUSANNE, Les Palmiers (Suisse Française)

Pensionnat israélite de demoiselles, fondé en 1890. Langues française et étrangères, musique, peinture, travaux d'agrément. Superbe situation.

Références, prospectus. — Prix modérés.

Mme LÉVY-HAUSER.

J. LANG, Chemisier

6, Rue Notre-Dame-de-Lorette, Paris

SPÉCIALITÉ DE CHEMISES SUR MESURE

TROUSSEAUX

SERIE MAGASIN L'INUSABLE, 4 fr. 50 non blanchie

Chemises sur mesure depuis 6 francs

MAISON DE CONFIANCE

כשר GRAND RESTAURANT כשר

V^{VE} LÉVY

15, Rue Dussoubs, 15

PRÈS LES RUES RÉAUMUR ET SAINT-DENIS (PARIS)

SERVICE DE PREMIER ORDRE

VENTE DE PIKEL — LANGUES, VOLAILLES à emporter

כשר GRAND RESTAURANT V^{VE} DREYFUS

(Le plus ancien de Paris)

SALON DE 150 COUVERTS — SALON DE SOCIÉTÉ

NOCES ET BANQUETS

SERVICE DE PREMIER ORDRE

25, Rue d'Aboukir, 25 — (Man Spricht Deutsch)

CAFÉS ROGERIO

LES PLUS FINS, LES PLUS EXQUIS
PURETÉ ABSOLUE GARANTIE

1 ^{re} qualité	le 1/2 kil.	2.25 grillé
Qualité supérieure.....	—	2.50 —
— extra	—	2.75 —
— — fine	—	3 » —
— spéciale	—	3.20 —

Des échantillons seront remis gratuitement à toute personne qui en prendra livraison.

Les frais de commandes par voie postale seront déduits du montant de la facture.

LIVRAISON A DOMICILE

Maison principale de vente : 30, rue Richer, Paris

Téléphone : 289.65

Adresse télégraphique : ROGERIOZA — PARIS.

RESTAURANT כשר

P. LANGER

8, Rue Cadet, 8,
PARIS

TÉLÉPHONE

BOUCHERIE LAMARTINE

כשר

MAISON J. BACCARAT

(ALBERT LÉVY, Successeur)

33, Rue Montholon, 33, Paris.

PÂTISSERIE ET CHARCUTERIE ALSACIENNE-LORRAINE

MAISON RENÉ HAUSER

61, Rue de l'Arcade, 61 (en face la Gare St-Lazare)

Spécialité de Kougelopfs. — Cuisine sur commande. — Se charge des repas des Berith-Milah, Bar-Mitzwah, Mariages, etc. — Pâtisserie de Pâque, Matzoth.

Livraison à domicile

TÉLÉPHONE

PRIX DE L'ABONNEMENT

(Payable d'avance)

France, Algérie, Alsace-Lorraine : $\left\{ \begin{array}{l} \text{Un an.....} \quad 20 \text{ fr.} \\ \text{Six mois.....} \quad 12 \text{ fr.} \\ \text{Trois mois.....} \quad 7 \text{ fr.} \end{array} \right.$

Etranger : Un an, 25 fr. — Six mois, 14 fr. — Trois mois, 8 fr.

Annonces : 1 fr. 50 la ligne (Payables d'avance)

Insertions spéciales : 3 francs la ligne.

Réduction sensible pour les Annonces permanentes

Prix du numéro : 50 centimes.

INSTITUTION DE DEMOISELLES

DIRIGÉE PAR

MESDAMES WEILL ET KAHN

45 et 47, bd Victor-Hugo (ancien boulevard Eugène)

Neuilly-sur-Seine.

Education et instruction complètes. — Préparation à tous les examens.
— Langues étrangères. — Arts d'agrément. — Situation magnifiques.
— Vaste local avec jardin. — Prix modérés.

BRONZES, MARBRES, OBJETS D'ART, ORFÈVRERIE ET CURIOSITÉS

A. HERZOG

41, rue de Châteaudun et rue Taitbout, 66, Paris

SUCCURSALE : 9, rue Lafayette

MÉDAILLES D'OR, GRAND DIPLOME D'HONNEUR

Spécialité de Cadeaux pour Étrennes et Corbeilles de Mariage

**Le plus grand choix et le meilleur marché
de tout Paris**

Occasions exceptionnelles. — TÉLÉPHONE

L'Administrateur-Gérant : L. BLOCH FILS

Paris. — Imp. polyglotte Hugonis, 6, rue Martel.